

**Bilinguisme**

Les parents d'élèves de l'association Div Yezh demandaient l'ouverture d'une classe bilingue à Guichen pour 16 élèves inscrits. Le refus de l'Inspection Académique a été justifié par l'organisation et la mise en place des moyens du second degré et l'organisation de la filière bilingue en pôles.

**Le SNUipp 35** remet en question cette organisation qui répond au manque de moyens en personnels

**PRET MOBILITE**

Le prêt mobilité est une nouvelle prestation interministérielle d'action sociale. Il s'agit d'un prêt à taux zéro d'un montant maximum de 1000 € et remboursable sur 3 ans, destiné à payer tout ou partie de la caution locative lors d'une première affectation dans la fonction publique.

**Bénéficiaires**

Ce sont les collègues stagiaires et titulaires qui répondent aussi aux conditions d'attribution de l'AIP suivantes ( cf *Kisaitou B-7-4-4-1 AIP page 328*) :

- avoir déménagé à au moins 70 km de son domicile soit pour la formation, soit pour la titularisation.

- disposer d'un revenu fiscal de référence pour l'année n-2 inférieur au revenu fiscal de référence minimal ouvrant droit aux chèques vacances; pour 2007, le revenu fiscal de référence de 2005 doit donc être inférieur à 16253 € pour un célibataire ou à 23636 € pour un couple.

Le dossier de demande et les renseignements complémentaires sont disponibles sur le site [www.premobilite.fr](http://www.premobilite.fr) ; le dossier est à envoyer au service d'action sociale de son rectorat.

Référence : circulaire B9 n° 2138 du 5 juillet 2007

**Intégration Prof des écoles:  
poursuite en 2008**

L'arrêté autorisant l'ouverture au titre de l'année 2008 du concours interne PE et des listes d'aptitude pour l'intégration d'instituteurs dans le corps des PE est paru au journal officiel. Pour le concours interne (inscriptions du 13 septembre au 23 octobre, épreuves d'admissibilité le 12 mars) le nombre d'emplois à pourvoir sera fixé ultérieurement.

**EPS**

Suivant l'engagement présidentiel de «doubler le nombre d'heures de sport effectuées à l'école», Xavier Darcos a demandé dans un simple courrier adressé aux inspecteurs d'académie d'inciter les enseignants du 1er degré à augmenter le nombre d'heures d'EPS qui «pourra» passer de 3 à 4 h hebdomadaires en fonction des projets d'école. Les enseignants aux dépens desquels cette augmentation s'effectueraient ne sont pas mentionnés.

Pourquoi l'EPS et non les arts visuels ou les mathématiques ?

Ne faudrait-il pas sereinement débattre de l'ensemble des horaires avant de décréter dans l'urgence l'augmentation de l'horaire de telle ou de telle matière au fil des déclarations et diverses promesses du chef de l'état

**Lettre aux éducateurs****Derrière les accents lyriques: de véritables impasses**

Le président de la République vient d'adresser une lettre à chaque enseignant pour annoncer ses principales intentions en matière éducative. Ce texte prétend afficher une vision ambitieuse pour l'école en annonçant sa « refondation ». Il affirme qu'aucun retour en arrière n'est possible. Au delà de la nécessité de l'apprentissage des différences à l'école, de l'importance d'une culture commune ou de l'affirmation de la maternelle comme une priorité, les accents parfois lyriques ne peuvent masquer de véritables impasses.

Quel avenir est réservé aux élèves qui n'auraient pas fait la preuve qu'ils pouvaient rentrer en 6ème? Comment croire à une amélioration de l'école qui commencerait par une réduction du nombre d'enseignants ? Pourquoi opposer quantité et qualité et décréter une diminution du nombre d'heures de cours ?

Les réponses apportées à ces questions constituent de véritables dangers pour l'école publique et ses élèves. Ces questions devraient faire l'objet d'un véritable dialogue social.

Le SNUipp, dans les semaines qui viennent renouvellera ses propositions de transformation de l'école et du métier d'enseignant en faveur de la réussite de tous les élèves. Il invite l'ensemble des enseignants des écoles à construire une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école.

Paris le 4 septembre

**RAPPEL DES PERMANENCES SYNDICALES**

A la section, 9 avenue Chardonnet 35000 Rennes

- **LUNDI** : Evelyne Forcioli, Hugues Rolland
- **MARDI** : Evelyne Forcioli, Olivier Blanchard
- **MERCREDI** : Evelyne Forcioli
- **JEUDI** : Evelyne Forcioli, Guislaine David, Michèle Delhoume-Legendre
- **VENDREDI** : Michèle Delhoume-Legendre, Hugues Rolland, Véronique Brune (le matin)

**snu - ipp35**  
**unitaires**

**BULLETIN DE LA SECTION SNU - IPP D'ILLE-ET-VILAINE**  
Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC (FSU)  
Fédération Syndicale Unitaire (Enseignement - Éducation - Recherche - Culture)  
Tél. : 02.99.36.88.43.- Fax. : 02.99.36.43.00. - Adresse électronique : [snuipp35@wanadoo.fr](mailto:snuipp35@wanadoo.fr)  
9, Avenue Chardonnet 35000 RENNES

Dispensé de timbrage RENNES CTC



Déposé le 25 septembre 2007



SEPTEMBRE 2007

**BULLETIN N°188**

Bi-mensuel  
Prix : 1,2 €

**SOMMAIRE**

Éditorial	p. 1
CTPD	p. 2
Maternelles en danger	
temps partiels	p. 3
AVS	
CAPD	
Financement du privé	
Se syndiquer	
Informations diverses	p. 4
Syndicalisation	annexes
Base élèves/ Direction/ Pétition	
F.Guimard/ Pétition	

Le SNUipp35  
Sur internet  
Visitez notre site

[Http://35.snuipp.fr](http://35.snuipp.fr)

**Attaques en force**

Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU a dénoncé mercredi au travers des annonces de Nicolas Sarkozy, un dynamitage de tous les principes fondateurs de la fonction publique.

La question que pose les fédérations de l'Éducation Nationale est comment ouvrir un avenir pour les jeunes, comment combattre l'échec scolaire en supprimant 11 200 emplois (qui s'ajoutent aux milliers déjà supprimés). Comment croire à la volonté d'améliorer nos métiers quand nos conditions de travail se dégradent?

Le «travailler plus» permettra-t-il aux agents non titulaires, vacataires, contrats courts, temps partiels imposés à retrouver un emploi ?

«C'est le grand mépris technocratique» a déclaré Gérard Aschieri. La perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires n'était pas à l'ordre du jour.

Premier rendez-vous de la FSU de l'année : **samedi 29 septembre** avec 50 organisations nationales contre les franchises médicales

(Modalités du 35 non définies au moment de l'impression du bulletin)

La «maladresse» de l'Inspecteur d'Académie du Haut Rhin, demandant aux écoles du département de recenser les enfants de familles sans papiers, a suscité l'indignation de toute notre profession. Le SNUipp condamne cette pratique et rappelle que notre mission et notre éthique professionnelle sont d'accueillir tous les enfants, quelque soit la situation de leurs parents. (Convention internationale des droits des enfants signée par la France)

Les enseignants des écoles ne sont pas des auxiliaires de police

Le SNUipp réaffirme son engagement au sein de RESF, pour la défense du droit à l'éducation et à vivre en famille pour tous nos élèves.

Faudra-t-il d'autres « maladroites » pour être entendu à propos du fichier Base-élèves?

C'est dans ce contexte de régressions sociales et d'autoritarisme que le SNUipp organise sa 7<sup>ème</sup> Université d'Automne, lieu de rencontres, de débats et de confrontations d'idées.

**Le SNUipp** propose une autre idée de l'école, propose une réflexion sur son fonctionnement.

(bulletin d'inscription téléchargeable au <http://www.snuipp.fr>).

**C'est plus nombreux que nous pourrons faire avancer  
notre école publique.**

**Rejoignez-nous, Syndiquez-vous !**

Evelyne Forcioli

**Ajustement de la carte scolaire**

L'Inspecteur d'Académie fait le constat à la rentrée de septembre de baisse des effectifs dans le département. Par rapport à mars, la population scolaire du premier degré serait passée de 65 557 élèves (en prévision) à 64 981 élèves (constatés), soit une différence de 931. La baisse est très sensible dans les villes noyaux au profit des deuxième et troisième couronnes. La première couronne reste stationnaire. La baisse des effectifs annoncée par l'IA reste à vérifier. Nous ne devons pas oublier les prévisions d'effectifs des directeurs revues à la baisse de manière arbitraire par l'IA, en maternelle comme en élémentaire. Nombre de ces prévisions ont d'ailleurs été confortées dans la plupart des cas le jour de la rentrée. Et même si cette baisse se confirme, malgré une dotation de 39 postes, les effectifs des écoles maternelles et élémentaires restent élevés. Nous sommes encore loin

de notre revendication de 25 élèves par classe maximum. Au final les derniers ajustements de carte scolaire font apparaître 81 retraits d'emplois et 80 affectations : 79 plus 1 (affectation supplémentaire à Miniac Morvan au titre de l'éducation prioritaire) sans tenir compte d'organisations d'écoles délicates (classes surchargées, double ou triple niveaux; intégrations, difficultés de remplacement..) Il resterait, à ce jour, un poste non utilisé. La défense de la scolarisation des enfants de deux ans que porte le SNUipp doit être relayée par nos collègues. Seule la pression auprès de l'administration permettra de défendre et conserver notre école maternelle publique. Les prévisions budgétaires pour l'année 2008 annonce une rentrée scolaire difficile, sur le plan des effectifs et des conditions d'enseignement.

**REAJUSTEMENTS DE RENTREE**

**FERMETURES**

**Situations particulières RAR ZEP REP :** CHERRUEIX, RENNES Picardie élém, ROZ LANDRIEUX, ST MALO Bellevue élém, ST MALO Daniel Gélén mat, RENNES Kennedy, ST MALO Islet, ST MALO La Découverte élém

**Élémentaires :** CESSON Bourgchevreuil, CHANTELOUP, DINARD Claude Debussy, DOMLOUP, FOUGERES Odile Gautry, GUICHEN Pont Réan Marcel Greff, LE RHEU Le Clos Joury, MONTGERMONT, MORDELLES Le Gretay, NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, REDON Marie Curie, RENNES Jules Ferry, RENNES La Poterie, RENNES L'île Papu, RENNES Marie Pape Carpentier, ST ERBLON, VERN SUR SEICHE Noël du Fail

**Primaires :** ST BRIAC SUR MER, ST MELOIR DES ONDES

**Maternelles :** ARGENTRE DU PLESSIS, BRUZ Jacques Prévert, DINARD Jules Verne, DINARD Paul Signac, LA CHAPELLE THOUARAU, REDON Les Korrigans, RENNES Chateaugiron/Le Landry, RENNES L'île Papu, ST ERBLON, ST MALO Legatelois, ST MEEN LE GRAND, TALENSAC

**ASH :** CMPP ST MALO, ST MALO CDOEA, ST MALO Per Jackez Hélias

**Conseiller pédagogique :** Musique, ST MALO Pays Malouin (0,5), ST MALO Ville, VITRE (0,5)

**Divers :** ST MALO Poste de soutien, RENNES Jean Zay (2)

**OUVERTURES**

**Situations particulières RAR ZEP REP :** BRUZ Jacques Prévert, BAGUER PICAN, ST GUINOUX, ST MALO Rocabay élém

**RPI :** RPU LA BOSSE/SAULNIERES/LE SEL DE BRETAGNE, RPI MARCILLE RAOUL/ST REMY DU PLAIN

**Élémentaires :** ARGENTRE DU PLESSIS, LA MEZIERE, BEDEE, LASSY, BOURG DES COMPTES, Le RHEU La Gabillais, BREAL SOUS MONTFORT, MAURE DE BRETAGNE, BRUZ Vert Buisson, MEILLAC, CHASNE SUR ILLET, MONTAUBAN DE BRETAGNE, CHAVAGNE élém, PIPRIAC, CINTRE, PLEUGUENEUC, COMBOURG, RENNES Moulin Comte, GEVEZE, RETIERS, GOVEN, ROMILLE, GUIPRY, ST MEEN LE GRAND, IFFENDIC, TALENSAC, LA CHAPELLE CHAUSSEE, THORIGNE FOUILLARD, LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, VIGNOC, LA CHAPELLE THOUARAU

**Primaires :** ANDOUILLE NEUVILLE, MEDREAC, BAINS SUR OUST, MEZIERES S/COUESNON, BAIS, MONTERFIL, BOISGERVILLY, PIRE SUR SEICHE, DINGE, POLIGNE, GOSNE, ST BROLADRE, IRODOUER, ST PERE, LA BAUSSAINE, ST SENOUX, LAIGNELET, TEILLAY, LE PERTRE, VAL D'IZE, LE PETIT FOUGERAY

**Maternelles :** BOURGBARRE, CHANTELOUP, CHANTEPIE Les Landes, COMBOURG, HEDE, IFFENDIC, LE RHEU La Gabillais, MORDELLES La Chesnaye, PARTHENAY DE BRETAGNE, RENNES Sonia Delaunay

**ASH :** IME ST SULPICE Le Baudrier, RENNES Jean Moulin CLIS, Référents Maison Départementale Personnes handicapées, RENNES Kerveiza SESSAD

**Conseiller pédagogique :** RENNES Sud, ST MALO Pays Malouin, ST MALO Ville

**Rassemblement à l'initiative du collectif « Maternelles en danger »**

Le SNUipp 35 a relayé l'appel du collectif « Maternelle en danger » au rassemblement devant la préfecture de Rennes auprès de tous les maires des communes d'Ille et Vilaine ayant une école publique et des enseignants, le samedi 8 septembre 2007. Le SNUipp 35 a réaffirmé sa position sur la scolarisation des enfants de 2 ans à l'école publique dont les parents en font la demande lors de l'audience à la préfecture.

Le chef de cabinet qui a reçu la délégation composée de parents d'élèves, du président de la FCPE 35 et des enseignants fera remonter nos revendications auprès de l'Inspection académique, du rectorat et du ministère. Des rassemblements identiques se sont tenus dans les trois autres départements bretons.

La baisse de la scolarisation des deux ans n'a absolument pas amélioré le taux d'encadrement des élèves de l'école maternelle. Nous appelons les écoles à inscrire tous les enfants qui se présentent dès l'âge de 2 ans, seule garantie pour préserver notre école publique maternelle.



**TEMPS PARTIELS**

De nombreux collègues s'interrogent, s'étonnent, en ce qui concerne l'attribution ou non des temps partiels. Les raisons pour lesquelles certains ont été autorisés et d'autres pas, ne sont pas objectives : le traitement des demandes a été arbitré par le nombre de temps partiels sur l'école : le traitement des demandes a donc été inégal d'une école à l'autre. L'administration qui a en charge la gestion des temps partiels doit s'assurer de la continuité du service public quelque soit la quotité de service de chaque enseignant. Le SNUipp a initié une série de recours qui ont permis de reconsidérer un certain nombre de situations. Sur les 321 demandes sur autorisation, 53% ont été accordées. Le SNUipp a interpellé l'IA sur les raisons qui motivent les enseignants à demander un temps partiel.

**CAPD du 03 septembre 2007**

**Nomination des personnels**

La Capd a procédé à la nomination de 124 collègues, attendant un « poste septembre ». Quelques demandes de délégation sur autre poste ont été accordées.

Trois postes de psychologue scolaire ne sont pas pourvus (Betton, Retiers et Redon).

10 demis postes langues vivantes étaient à pourvoir, recrutement prévu au 5 septembre.

**Situation des INEAT**

L'IA a eu l'autorisation de recruter 20 INEAT au 6 septembre 2007.

Depuis la CAPD d'autres recrutements INEAT ont été réalisés.

Le SNUipp35 rappelle que la gestion du département reste bien dépendante des moyens dispensés par le Ministère. La réduction des personnels de la fonction publique présentée par le gouvernement n'améliorera pas la situation à venir.

Dans ces conditions, les remplacements ne seront pas tous assurés cette année.

Nous vous demandons de nous alerter dès que des remplacements ne seront pas effectués sur votre école.

La commission académique de validation des PE2 avait en juin dernier procédé à 3 licenciements sur notre département. Après une intervention du SNUipp et de l'IUFM de Bretagne, le rectorat est revenu sur sa décision et les 3 collègues refont une année sur le site de Rennes.

Pour les élus à la Capd,

O.Blanchard

**AVS/EVS**

L'Inspecteur d'Académie a fait état de la situation des postes d'AVS-EVS. L'Académie de Bretagne reçoit 66 ETP. La dotation de l'Ille et Vilaine est de 21 ETP.

Au 18 septembre, 263 EVS recrutés se répartissent comme suit : 132 ASEH, 131 ADM.

Le SNUipp rappelle que l'intégration d'élèves en situation de handicap reste difficile : effectifs chargés dans les classes, accompagnement réduit par manque de personnel, un personnel à statut très précaire et non formé. Sans compter que de nombreuses demandes d'aide et de suivi restent sans réponse.

Le SNUipp revendique des emplois statutaires et l'accès à des formations qualifiantes des personnels permettant la réussite de tous les élèves.

**Financement du privé :**

**La circulaire ministérielle ne doit pas être publiée !**

Le SNUipp demande que la nouvelle circulaire d'application de l'article 89 de la loi de décentralisation de 2004 ne soit pas publiée.

Depuis son adoption, l'article 89 a fait l'objet d'interprétations contradictoires, d'une première circulaire annulée en conseil d'Etat, de multiples questions-réponses à l'Assemblée Nationale, de l'opposition de nombreux conseils d'école, de collectivités territoriales, de plusieurs amendements de groupes parlementaires.

L'article 89 accentue les inégalités de traitement entre les écoles publiques et privées. Il renforce la concurrence scolaire dans de nombreux secteurs, favorise le contournement de la carte scolaire.

En publiant une nouvelle circulaire d'application, le Ministre Xavier Darcos confirmerait le choix de son prédécesseur de privilégier l'enseignement privé par rapport à l'enseignement public, au risque de raviver le dualisme scolaire.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'il demande l'abrogation de l'article 89. Il s'adresse aux Ministres de l'Éducation et de l'Intérieur pour que s'ouvre une concertation pour modifier dans ce sens la loi de 2004 sur les libertés et responsabilités locales.

Le SNUipp-FSU propose aux autres organisations syndicales, de parents d'élèves, une réaction unitaire pour s'opposer ensemble à ces dispositions et à leur application.

**PLUS QUE JAMAIS SE SYNDIQUER !**

**Se syndiquer, c'est se donner un outil de défense individuel et collectif :**

le SNUipp, avec ses délégués du personnel, intervient dans toutes les instances auprès de nos interlocuteurs (IA, IEN, Recteur, Préfet...)

**et aussi un outil de propositions pour améliorer et transformer l'école, le métier :**

plus de maîtres dans les écoles, abaissement des effectifs par classe, scolarisation des enfants de 2 ans, plus de temps de concertation et de formation...

Informé, agir lorsque cela est nécessaire, intervenir au quotidien sont des missions du syndicat.

Son efficacité repose sur ses adhérents : donc sur VOUS !

**REJOIGNEZ-NOUS en vous syndiquant au SNUipp FSU !**

NB : 66% du montant de la cotisation est déductible de vos impôts.